Schellenberg Wittmer



Dr. Olivier Favre, LL.M.

Associé

Schellenberg Wittmer SA
Avocats
Löwenstrasse 19 / Case postale 2201
8021 Zurich / Suisse
Tél +41 44 215 5252
Tél +41 44 215 3426
Fax +41 44 215 5200
olivier.favre@swlegal.ch

Distinctions
- Chambers and Partners Global/Europe: Capital Markets depuis 2013; Banking & Finance: Regulatory depuis 2026
- Chambers and Partners FinTech Legal: Blockchain & Cryptocurrencies
- The Legal 500: Hall of Fame in Banking and Finance depuis 2024; Leading Partner in Insurance depuis 2024; Leading Partner in Capital Markets depuis 2026; Key Lawyer in Fintech depuis 2025
- Lexology Index: Thought Leader in Banking depuis 2023; Recommended in Fintech depuis 2021
- LMG Expert Guides: Rising Star (Banking and Finance, Insurance and Reinsurance) de 2017 à 2020
- IFLR 1000: Highly Regarded, Financial services regulatory

Langues
Allemand, Anglais, Français, Italien

Sélection de publications
- Derivatives Switzerland 2026 Edition
- FinTech Legal 2026 - Switzerland
- Virtual Currency Regulation: Switzerland
- International Handbook of Blockchain Law: A Guide to Navigating Legal and Regulatory Challenges of Blockchain Technology and Crypto Assets, Second Edition
- Blockchain 2024, Trends and Developments

Olivier Favre est associé de notre département de Bancaire & Financier à Zurich. Il est spécialisé en matière de marchés financiers, de produits dérivés et de financements structurés et conseille les clients sur la réglementation des marchés financiers, des titres, des commodities, des fonds et des assurances. Olivier conseille également les clients sur les solutions fintech et les aspects juridiques liés aux activités de la gestion d'actifs.

Expertise

- Droit bancaire & financier
- Droit des marchés financiers & boursiers
- Droit des sociétés & droit commercial
- Services financiers
- Restructuration et insolvabilité

Expérience

- Conseiller juridique auprès de groupes de travail d'associations professionnelles chargés de l'élaboration de la convention-cadre suisse régissant les opérations sur produits dérivés et de la documentation y afférente (par ex. accord d'échange de marge de variation, accord PRDR, reconnaissance de suspension en cas de résolution, documentation révisée pour les produits de taux d'intérêt), ainsi que de la convention-cadre suisse régissant les opérations de pension livrée (SMRA).
- Conseil aux clients sur les programmes d'émission de produits structurés sur le marché suisse et leur approbation par un office suisse des prospectus.
- Fourniture d'avis juridiques sur la compensation (netting) et l'opposabilité dans le cadre de transactions sur produits dérivés, ainsi que conseil en matière de documentation réglementaire relative aux appels de marge pour les produits dérivés (OTC).
- Conseil sur les exigences réglementaires pour la fourniture de services de courtage et de conservation relatifs aux crypto-actifs.
- Conseil à des compagnies d'assurance étrangères sur les exigences suisses en matière d'autorisation pour les activités transfrontalières en Suisse.
- Conseil sur la mise en œuvre de la Loi sur les services financiers (LSFin) et de la Loi sur les établissements financiers (LEFin).
- Conseil sur l'émission de notes structurées régies par le droit suisse sous forme d'actifs numériques (instruments DLT).

Dr. Olivier Favre, LL.M.
Associé

Schellenberg Wittmer SA
Avocats
Löwenstrasse 19 / Case postale 2201
8021 Zurich / Suisse
Tél +41 44 215 5252
Tél +41 44 215 3426
Fax +41 44 215 5200
olivier.favre@swlegal.ch

Carrière

2016	Associé chez Schellenberg Wittmer
2009	Collaborateur chez Schellenberg Wittmer
2007-2009	Conseiller juridique chez Goldman Sachs International à Londres
2004-2007	Collaborateur chez Allen & Overy LLP à Londres

Formation

2005	Admission au barreau, New York
2005	Admission en tant que Solicitor en Angleterre
2004	LL.M., Harvard University
2003	Dr. iur., Université de Zurich
2000	Admission au barreau suisse

Autres activités professionnelles

– Représentant autorisé auprès de la SIX Swiss Exchange